

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

SOCIÉTÉ DE SCIENCES NATURELLES, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



33 rue Bossuet, F 69006 LYON

SOMMAIRE

ABERLENC H.-P. et CURLETTI G. – Une nouvelle espèce pour la faune de France : <i>Agrilus (Agrilus) cytisi</i> Baudi, 1870 (Coleoptera Buprestidae)	55
COLOMB C. – Nouvelles données sur les premiers états et la géonémie de quelques espèces de Lépidoptères	44
LABRIQUE H. et CHAVANON G. – Une nouvelle sous-espèce de <i>Scaurus</i> F. (Coleoptera Tenebrionidae)	41
NOARS P. – Compte rendu de la sortie de la section botanique à Gresse-en-Vercors (Isère), le 12 juin 2004	38
Analyses d'ouvrages	36

CONTENTS

ABERLENC H.-P. et CURLETTI G. – A new species in the French Fauna : <i>Agrilus (Agrilus) cytisi</i> Baudi, 1870 (Coleoptera : Buprestidae)	55
COLOMB C. – New data about early stages and distribution of some species of moths	44
LABRIQUE H. et CHAVANON G. – <i>Scaurus mesatlanticus horstensis</i> , a new subspecies of <i>Scaurus</i> (Coleoptera Tenebrionidae) from Morocco	41
Book review	36

Une nouvelle sous-espèce de *Scaurus* F. (Coleoptera Tenebrionidae)¹

Harold Labrique* et Guy Chavanon**

* Muséum de Lyon, Centre de Conservation et d'Etude des Collections, 13A rue Bancel,
69007 Lyon

** Faculté des Sciences d'Oujda. Laboratoire d'hydrobiologie et d'Ecologie générale,
60000 Oujda (Maroc)

Scaurus mesatlanticus horstensis, a new subspecies of *Scaurus* (Coleoptera
Tenebrionidae) from Morocco.

Scaurus mesatlanticus horstensis ssp. nov.

Etymologie

Le nom de cette nouvelle sous-espèce de *Scaurus mesatlanticus* est donné en fonction de son origine géographique. En effet, nous l'avons découverte lors d'une prospection à l'extrémité occidentale de la chaîne des Horst dans le Maroc oriental.

Onomatopore (Fig. 1)

Holotype (♂) (présente désignation) ; spécimen collé sur paillette avec genitalia ; il porte les renseignements suivants :

Scaurus mesatlanticus ssp. *horstensis* Labrique et Chavanon 2004 ; Holotype (étiquette rouge imprimée) / Maroc – Horst occidental ; station 33 ; alt. : 1380 m ; 34°18'N – 02°37'W ; 25.05.2004 / Mission 2004 ; H. Labrique et G. Chavanon

Il est déposé au Muséum, Lyon (France)

Hypodigme

Paratypes (2 ♂ et 2 ♀) ; spécimens collés sur paillettes ; ils portent tous les quatre les renseignements suivants :

Scaurus mesatlanticus ssp. *horstensis* Labrique et Chavanon 2004 ; Paratype (étiquette rouge imprimée) / Maroc – Horst occidental ; station 33 ; alt. : 1380 m ; 34°18'N – 02°37'W ; 25.05.2004 / Mission 2004 ; H. Labrique et G. Chavanon.

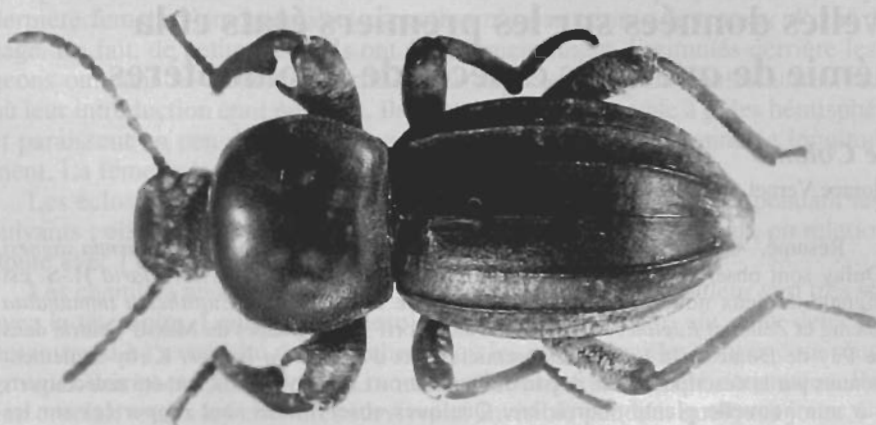
Deux paratypes (1 ♂ et 1 ♀) sont déposés au Muséum, Lyon (France). Un paratype ♂ est déposé au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (France) et un paratype ♀ est déposé dans la collection de référence du Laboratoire d'hydrobiologie et d'écologie générale de la Faculté des Sciences de l'Université Mohammed I^{er} à Oujda (Maroc).

1. Troisième contribution à la connaissance des Tenebrionidae du Maroc

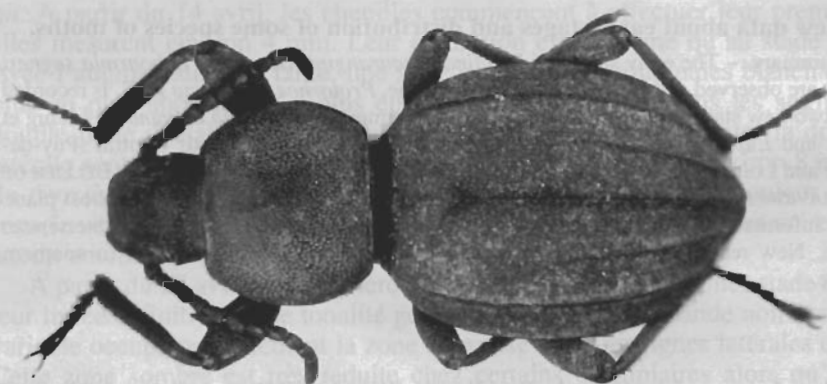
Accepté pour publication le 16 décembre 2004

Bull. mens. Soc. linn. Lyon, 2005, 74 (2).

3



2



1



Fig. 1 : Holotype ♂ de *Scaurus mesatlanticus horstenis* ssp. nova ; Fig. 2 : Paratype ♀ de *Scaurus mesatlanticus horstenis* ssp. nova ;
Fig. 3 : Holotype ♂ de *Scaurus mesatlanticus mesatlanticus* Peyerimhoff

Diagnose

La nouvelle sous-espèce se distingue de la forme nominale par les caractères suivants :

- antennes plus longues, les articles 4 à 10 étant nettement plus longs que larges (à peine plus longs que larges chez la forme nominale);
- article 11 des antennes nettement plus long que les deux précédents réunis (à peine aussi long que les deux précédents réunis chez la forme nominale) ;
- ponctuation du pronotum plus nette et plus forte (presque inexistante chez la forme typique) ;
- côtes élytrales hautes (plus atténuées chez la forme nominale) ;
- téguments des élytres mat et fortement chagriné (brillant et presque lisse chez la forme nominale) ;
- le faible développement de la protubérance des tibia antérieurs du mâle (celle-ci est plus forte et plus large chez la forme nominale).

Les genitalia sont cependant absolument identiques à ceux de la forme nominale.

Description de la nouvelle sous-espèce :

Longueur du corps : de 12 à 15 mm.

Tête : Epistome nettement échancré en forme d'accolade, à ponctuation forte et relativement dense. Front fortement ponctué, flanqué de deux fossettes peu profondes. Vertex portant une forte protubérance oblongue. Carènes supra-orbitaires nettes, mais basses. Antennes longues à articles 4 à 10 plus longs que larges, le 11^e étant plus long que les deux précédents réunis.

Pronotum faiblement transverse, très convexe, à ponctuation nette. Celle-ci est fine et éparsée sur le disque et devient plus forte et plus dense sur les côtés et devant la base. Le rebord est net mais très fin en avant, plus large sur les côtés et à la base. Prosternum fortement ridé. Apophyse prosternale presque verticalement déclive entre les hanches antérieures. Propleures à sculpture forte, associant granules et ridules.

Elytres à tégument mat, fortement chagriné, portant çà-et-là quelques microgranules. Côte dorsale atténuée en avant où elle se réduit à un chapelet de granules, mais se poursuivant assez loin sur la déclivité apicale. Côte humérale haute et forte, s'abaissant brusquement à l'épaule et interrompue sur la déclivité apicale. Côte marginale nette, s'abaissant progressivement en avant et rejoignant la dorsale en arrière. Abdomen à granulation dense très écrasée.

Chez le mâle, le fémur antérieur porte une forte dent courbée vers l'extérieur et précédée d'une forte dépression. Le tibia antérieur, quant à lui, présente une faible tuméfaction située au tiers proximal.

Chez la femelle (Fig. 2), le fémur antérieur ne porte qu'une petite dent droite et aiguë.

Discussion

La forme nominale (Fig. 3) est décrite de la région de Taza dans le Moyen-Atlas oriental et semble très rare (seuls six exemplaires sont connus à ce jour). La sous-espèce *horstensis* nov. quant à elle n'est connue que d'une seule station pour le moment (cf. ci-dessus) située à environ 150 km à l'est de Taza.

L'ensemble est resté soumis aux conditions climatiques extérieures qui ont connu une période assez froide. Les papillons sont restés actifs jusqu'au 25 mars pour la dernière femelle. Une première inspection n'a pas permis de trouver d'œuf dans la cage. En fait, de petite taille, ils ont été soigneusement dissimulés derrière les bourgeons ou, dans les conditions artificielles de l'élevage, dans toutes autres cachettes où leur introduction était possible. Ils sont de forme oblongue à pôles hémisphériques et paraissent un peu déprimés. Leur surface est entièrement cannelée longitudinalement. La femelle les pond isolément ou en petits amas.

Les éclosions se sont produites en nombre à partir du 5 avril et pendant les jours suivants ; elles se sont poursuivies jusqu'au 15 avril en décroissant, en relation sans doute avec l'étalement de la ponte des femelles.

Les chenilles néonates mesurent à peine 2 mm et sont de couleur vert très sombre, avec la tête noire. Leur premier besoin est de gagner un abri sûr entre deux feuilles, notamment à l'extrémité des branchettes où les jeunes feuilles sont encore réunies en groupes compacts. C'est le seul moment où des pertes ont été constatées. Passé ce cap crucial, toutes les chenilles survivront. Invisible pendant quelques jours, l'activité des chenilles sera trahie par la présence de minuscules déjections à l'extrémité des feuilles servant d'abris ; le saule rouge est bien la plante nourricière de *B. touranginii*. A partir du 14 avril, les chenilles commencent à effectuer leur première mue ; elles mesurent environ 4 mm. Leur coloration est la même qu'au stade précédent. Avec l'augmentation de taille, une série de lignes longitudinales blanchâtres est de plus en plus apparente. La plus épaisse file latéralement sous les stigmates. Une double ligne dorsale ainsi qu'une double ligne intermédiaire entre la dorsale et la latérale sont plus finement marquées. Les chenilles atteignent environ 8 mm à la fin du deuxième stade. La seconde mue commence le 22 avril. La couleur dominante reste le vert sombre, mais la tête devient verte avec de grosses taches noires. La taille atteint environ 15 mm avant la troisième mue.

A partir du 27 avril, les premières chenilles atteignent le dernier stade et prennent leur livrée définitive d'une tonalité générale vert clair. Une bande noirâtre d'étendue variable occupe partiellement la zone comprise entre les lignes latérales et dorsales. Cette zone sombre est très réduite chez certains exemplaires alors qu'une forme extrême est presque entièrement noire. Une série de petites taches blanches ponctue chaque segment.

Les chenilles se dissimulent pendant toute leur existence dans des abris constitués de plusieurs feuilles réunies par des fils, à partir desquels elles vont consommer les feuilles des alentours. A l'issue du dernier stade, elles mesurent environ 25 mm, et à compter du 30 avril, la couleur de fond verte vire au violet-rouge sombre. Après une période d'immobilisation, les chenilles déambulent à la recherche d'un substrat favorable à la nymphose. Le 2 mai, elles commencent à s'enfouir dans la tourbe mise à leur disposition en remplacement de bois décomposé. Le 5 mai, toutes les chenilles ont atteint le dernier stade. La dernière chenille s'enfouit le 11 mai. La durée de la vie larvaire a donc été d'environ 27-28 jours dans un local non chauffé où la température suit les variations de la température extérieure. Le climat a cependant été très favorable pendant cette période. La chenille paraît proche de celle de *B. notha* illustrée par Porter. L'observation des chrysalides montre que les chenilles ont foré des galeries dans le substrat. Les chrysalides ont une forme cylindrique assez allongée.

L'apparition des imagos a commencé par l'éclosion anticipée d'une femelle le 20 février 2004. Les éclosions se sont véritablement produites du 4 au 6 mars lors d'un redoux après une période froide (10 mâles et 11 femelles), puis du 13 au 16 mars